PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE
OPERATIONS D'ORDRE NON ELECTRIQUE

MODULE DE RECYCLAGE EXECUTANT
Indices B0, H0, H0V

Renouvellement des indices suivant les indices précisés sur la dernière attestation de formation.

Objectifs :

Rappeler les points fondamentaux et mise à jour des connaissances des personnes habilitées.
Permettre aux personnes concernées d'opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation.

Pré requis :

Avoir validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage et être en possession de l'attestation de formation.

Durée de la formation :

1 jour soit 7 heures.

Intervenant :

La formation est animée par un formateur expérimenté et détenteur des habilitations électriques correspondantes.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Diaporama, film. Textes règlementaires et juridiques.
Formation participative, études de cas pratique, exercices pratiques dans notre salle équipée de cellules haute et basse tension.

Objectifs opérationnels :

- Nommer les limites de l'habilitation (chiffre 0) (autorisation et interdits, champs restrictifs de travail, zone de travail).
- Citer les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.).
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux travaux.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel ou en cas d'incendie dans un environnement électrique.

Evaluation :

Contrôle des connaissances théoriques et pratiques selon les modalités de la norme NF C18-510/A2.
Le candidat se verra attribuer une attestation ainsi qu'un avis après formation.

Passeport prévention :

ROME 105754 : Réaliser des opérations de sécurité nécessitant une habilitation.
ROME 105752 : Règles et consignes de sécurité lies à l'électricité.
ROME 490101 : Normes relatives à la prévention des risques électriques.
FORMACODE 24039 : Norme électrique.
FORMACODE 24049 : Habilitation électrique.
NSF 255m : Electricité, électronique.

Ce programme est conforme à la Norme NF C 18-510/A2 de janvier 2023